

Questions orales

● (1430)

L'hon. Warren Allmand (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, les bandes ne sont pas obligées de passer par mon ministère pour s'adresser au ministère de l'Expansion économique régionale, elles peuvent le faire directement.

* * *

[Français]

LE CABINET

ON DEMANDE SI LA DÉCLARATION DE M. OUELLET SUR LA DISTRIBUTION DES CHÈQUES DE PENSIONS AU QUÉBEC REPRÉSENTE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. Claude Wagner (Saint-Hyacinthe): Monsieur le président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Affaires urbaines.

Tout en félicitant le ministre du succès mirobolant qu'il a remporté, en participant dans la lutte électorale au Québec, j'aimerais lui demander, monsieur le président, s'il parlait en son nom personnel ou en celui du gouvernement, quand il déclarait, quelques jours avant le scrutin, que l'élection d'un gouvernement péquiste à Québec compromettrait, et c'est le terme qu'il a utilisé, compromettrait la distribution dans cette province des chèques de pension de vieillesse et autres bénéfices sociaux du même genre?

L'hon. André Ouellet (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Je suis très heureux qu'on pose cette question, monsieur le président, parce que cela me permet de dire bien clairement à la Chambre que c'était à l'occasion d'un discours qui a duré près d'une heure, et dans lequel j'ai peint une fresque tout à fait complète de ce qu'est le Canada comme pays idéal où un homme peut vivre. Et dans l'énumération des programmes sociaux en faveur des Canadiens et des Québécois en particulier, je disais que si un gouvernement péquiste séparait le Québec du Canada, il faudrait nécessairement qu'il fasse un choix parmi cette gamme de programmes, et que je n'étais pas certain du tout que tous ces programmes sociaux pourraient être offerts au même niveau et au même degré que ceux qui sont présentement offerts aux Canadiens. Or, on a tout simplement pris une partie de ce discours, et on en a fait une histoire qui est relevée aujourd'hui par l'honorable député. Je tiens donc à affirmer que ce n'est pas du tout l'ampleur des propos que j'ai tenus à cette occasion à Montréal.

M. Wagner: Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

Devant cet aveu pour le moins étrange de la part d'un ministre de la Couronne, je demande au ministre s'il est d'avis que l'usage de semblables procédés de chantage, et le colportage de cet épouvantail de la peur, de même que des stratagèmes de ce genre, reflètent sa connaissance adéquate de la maturité et de la fierté des Québécois?

M. Ouellet: Monsieur le président, je suis en faveur d'un seul Canada, et je m'étonne que l'honorable député, alors que je viens de lui donner des explications, essaie de continuer à laisser entendre que j'ai tenu des propos que je n'ai pas tenus. Je me demande si l'honorable député n'est pas en train de ressusciter ce que le parti progressiste conservateur appelait déjà des États associés ou un statut particulier. Si à titre de progressiste conservateur, l'honorable député veut deux

[M. Symes.]

Canada, c'est son affaire, mais moi en tant que libéral, je suis en faveur d'un seul Canada.

* * *

[Traduction]

L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE

LES PRÉVISIONS DU BESOIN DE LOCAUX À OTTAWA POUR LES CINQ PROCHAINES ANNÉES

M. R. E. McKinley (Huron-Middlesex): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Travaux publics. Nous avons remarqué que l'ancien président du Conseil du Trésor et le ministre des Travaux publics actuel avaient assuré au maire d'Ottawa que les pertes d'emplois et de bureaux dues aux mesures de décentralisation qui toucheront la région de la Capitale nationale seront plus que compensées par le fait que le gouvernement aura besoin, en raison de l'expansion, d'un plus grand nombre de bureaux et d'installations. Le ministre a-t-il des plans précis prévoyant, d'ici les cinq prochaines années, la construction de bureaux destinés à l'administration publique dans la région de la Capitale nationale et, si c'est le cas, est-il prêt à les déposer?

L'hon. Judd Buchanan (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, je pensais, quand j'ai parlé avec le maire il y a quelques jours, que les incidences des mesures de décentralisation seraient contrebalancées par le fait qu'on maintiendra vraisemblablement à 1 p. 100 ou moins la croissance de la Fonction publique d'ici les trois ou quatre prochaines années et que, par conséquent, il sera nécessaire de construire des bureaux représentant une surface totale de 200,000 pieds carrés environ chaque année—il faudrait que j'obtienne le chiffre exact—à l'intention des nouveaux fonctionnaires qui travailleront dans la région de la Capitale nationale.

M. McKinley: Monsieur l'Orateur, il me semble que les assurances que le ministre a données au maire n'ont pas beaucoup de substance et je préférerais qu'il dépose devant la Chambre des plans précis concernant ce programme de construction. En fait, il me semble qu'il ne fait que dire aux Canadiens que la bureaucratie va continuer à augmenter.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Northumberland-Durham.

* * *

QUESTION POSÉE AU CABINET

M. Allan Lawrence (Northumberland-Durham): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Voudrait-il déposer le texte de la réponse qu'il a donnée à une note datée du 15 novembre qui lui avait été envoyée, ainsi qu'à tous les membres du gouvernement, ou, tout de moins, pourrait-il nous faire connaître la nature de sa réponse? Cette note assez vigoureuse aurait été envoyée par le député de Vaudreuil qui insistait pour que l'on réunisse un congrès afin de nommer un nouveau chef du parti libéral national. Le député présentait des arguments très solides à l'appui de sa proposition.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je donne la parole au député de Vancouver-Sud.